

Génération
ERASMUS+

ÉTUDIANTS



*Feu vert
pour l'Europe !*



La mobilité internationale, une clé pour votre insertion professionnelle !

► L'international est aujourd'hui largement implanté dans tous les établissements de l'enseignement supérieur. Depuis 1987, plus de **3 millions d'étudiants** ont bénéficié d'une période d'études ou réalisé un stage en entreprise à l'étranger : acquisition de compétences, ouverture d'esprit, immersion linguistique, capacité à étudier ou travailler dans un autre contexte donnent à votre parcours une dimension internationale appréciée des employeurs.

- 1 Je peux réaliser plusieurs types de mobilité au cours de mon cursus
- 2 Ma période de mobilité est encadrée, validée et reconnue
- 3 Je construis mon profil international
- 4 Je développe mes compétences académiques, professionnelles, linguistiques ainsi que mes compétences personnelles



En 2015 - 2016



36 000

étudiants français
peuvent partir avec
Erasmus +

26 000

pour études



10 000

en stage
en entreprise



L'Espagne,
l'Allemagne et la
France sont les
3 destinations
préférées en Europe



ÉGALITÉ DES CHANCES :

1 étudiant boursier en mobilité internationale sur 2 part avec Erasmus +

Thomas



« J'ai 25 ans, un master 2 en Sciences de la Communication, j'aime l'Europe, les voyages, je suis curieux, j'ai envie d'apprendre et de partager.

Mon année Erasmus, je l'ai vécue à l'Université Växjö, en Suède. J'ai découvert une nouvelle culture, j'ai appris de nouvelles langues. Je me suis ouvert et épanoui. A mon retour, j'ai rejoint le réseau Erasmus Student Network et j'interviens dans les écoles, les lycées pour expliquer tout l'intérêt d'une mobilité européenne ».

Mathilde



« Erasmus a été un tremplin pour mon avenir ! Je savais qu'il fallait que j'apprenne l'anglais pour mon futur métier d'ingénieur. J'ai effectué une mobilité d'études en Suède puis un stage en Allemagne. Aujourd'hui, je suis sélectionnée pour un programme d'échange au Japon. C'était très sélectif et je sais que j'ai été choisie grâce à mes expériences internationales !

RETROUVEZ L'ENSEMBLE
DES TÉMOIGNAGES SUR
www.generation-erasmus.fr

Qui
est
concerné ?



► Erasmus + s'adresse à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur : en cycle court, au niveau licence, master ou doctorat.

► Votre établissement doit être titulaire d'une charte universitaire Erasmus +. Tous les établissements relevant de l'enseignement supérieur sont concernés : les universités, les écoles (commerce, ingénieurs, arts, architecture, etc.), les IEP, les instituts agronomiques ou encore les lycées pour les cursus de BTS.

Quelle activité ?

Etudier dans un établissement partenaire

Vous avez la possibilité de partir dès votre deuxième année d'études et votre période à l'étranger sera intégralement validée : rendez-vous au service des relations internationales de votre établissement.

Durée : de 3 à 12 mois.

Effectuer un stage dans une entreprise

Vous pouvez partir dès votre première année d'études. Votre établissement vous facilitera la recherche d'une entreprise d'accueil : rendez-vous au Bureau d'aide à l'insertion professionnelle, au Service des relations internationales ou au Service des stages.

Durée : de 2 à 12 mois.

Suivre un master conjoint

Vous suivrez un programme d'études international dans au minimum deux pays participants et aurez même la possibilité d'étudier dans un pays partenaire hors Europe.

Vous validerez un diplôme commun (délivré par au moins deux établissements) ou multiple (deux diplômes nationaux ou plus).

A savoir :

- vous pouvez combiner deux types de mobilité : mobilité d'études et mobilité de stage sans dépasser toutefois une durée totale de 12 mois par cycle d'études.
- Erasmus + s'ouvre au monde ! Des mobilités d'études hors Europe sont désormais possibles dans le cadre des accords de coopération universitaire. Voir les conditions auprès de votre établissement d'enseignement supérieur.



Quelle destination ?

► **33 pays** participent au programme Erasmus + : les 28 Etats membres de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède), l'ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM), l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Turquie (la Suisse est actuellement inéligible).

Quel financement ?

- Une bourse de mobilité vous sera accordée pour la prise en charge des frais de voyage et d'hébergement. Cette bourse est forfaitaire et tient compte du coût de la vie dans le pays d'accueil : entre **150 et 300€/mois** pour une mobilité d'études et entre **300 et 450€/mois** pour une mobilité de stage.
- Les Régions favorisent et financent la mobilité des jeunes. Consultez les plateformes régionales pour connaître les co-financements.

A savoir :

- les bourses attribuées sur critères sociaux sont cumulables avec la bourse Erasmus +
- des compléments sont attribués pour les étudiants en situation de handicap et les étudiants issus des régions ultrapériphériques
- les bourses pour les masters conjoints sont très incitatives :
 - informez-vous sur les critères d'attribution ;
 - un prêt avec des conditions favorables peut vous être accordé pour financer une partie de vos études à l'étranger.



PRÉPAREZ VOTRE DÉPART !

GÉNÉRATION ERASMUS >>> www.generation-erasmus.fr

ERASMUS STUDENT NETWORK >>> www.ixesn.fr - www.erasmusintern.org

DÉCOUVRIR LE MONDE >>> www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr



Votre bagage en plus



► Votre mobilité à l'étranger fait partie de votre cursus universitaire. Pour relater votre expérience (études ou stage) et transcrire l'ensemble de vos compétences, plusieurs solutions :

- ✚ Évaluez votre niveau linguistique en ligne : <http://erasmusplusols.eu/fr>
- ✚ Utilisez le **PASSEPORT DES LANGUES EUROPASS** pour décrire vos aptitudes linguistiques
- ✚ Sollicitez le **SUPPLÉMENT AU DIPLÔME EUROPASS** qui décrit votre formation
- ✚ Rédigez un **CV EUROPASS** pour présenter vos qualifications et vos compétences

Je construis
mon projet professionnel

1



2



Je fais l'expérience
d'une mobilité en Europe

3



J'associe études
et stage en entreprise

4



Je valorise
mon expérience



En parallèle de vos études,
participez aussi à des échanges entre jeunes européens (13 à 30 ans)
ou engagez-vous pour un service volontaire européen (17 à 30 ans)

Toutes les infos sur le portail d'orientation Erasmus + :

www.erasmusplus.fr



Erasmus+